



## Régroupement familial sur place

Par **papidia**, le **23/09/2013** à **16:29**

Bonjour!

J'ai une carte de résident(10 ans) , je suis en France depuis février 2011, je suis salarié et je touche 1300 euros par mois. je me suis marié il y a 2 mois de cela avec une étudiante venant du même pays que moi (la guinée-conakry) elle réside aussi en France depuis 2010. Notre mariage a été célébré en Guinée. Je veux savoir s'il est possible que je face une demande de regroupement familial afin qu'elle change de statut. Toute les autres conditions sont remplies: Logement, revenu... sauf que le mariage a été célébré à l'étranger, par contre l'acte de mariage est en Français car c'est un pays francophone aussi je pourrai le faire légaliser à l'ambassade de Guinée en France. Merci de vos réponses précieuses

Par **océan77**, le **04/10/2013** à **19:47**

Bonjour a tous

D'abord je tiens à féliciter ceux qui ont obtenus leurs papiers, je sais que le combat était dur et puis bonne chance aux autre ( y compris moi )

Bref je résume ma situation et je vous pris de me renseigner et m'informer et me donner votre avis

Je suis une maman de deux enfant nés sur le territoire français dont le papa est résident , il a une carte VPF d'un an , mes enfants sont scolarisé gde et petite section en maternelle  
Bref j'ai déposé un dossier de régularisation à la prefecture de bobigny depuis le 14juin 2013 et depuis j'ai rien reçu de leurs part , aujourd'hui je suis passé à la prefecture car bientôt je vais avoir 4mois depuis le dépôt de mon dossier, après la grande attente le monsieur tape sur son ordinateur et me dit " madame je ne vois rien sur votre dossier " j'ai demander es ce qu'il est en attente de décision ? Est il instruit ?? Le monsieur me dit je vous , y'a rien et pour être

honnête j'ai tout de suite déduit qu'il s'agit d'un rejet implicite car les années où mon mari à eu un refus implicite c'est ça qui nous ont dit à la prefecture " on vois rien " , svp dites moi si quelqu'un est passe par le même discour, si quelqu'un a eu le rejet implicite  
Je Suis désespérée , désemparée et pourtant j'ai présenter un très bon dossier ( 6 ans de présence en France, 6 ans de vie communes, ...)  
SVP répondez moi et dites moi ce que vous en pensez